



Projet de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2018

L'AUSTÉRITÉ EN MARCHÉ !

Les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale confirment la volonté des pouvoirs publics de répondre aux injonctions de la Commission européenne.

Ces projets servent les intérêts des classes sociales les plus fortunées, les organisations patronales, et plus particulièrement du Medef, les actionnaires et les marchés financiers.

Il est évident que ces derniers se frottent les mains ! Ainsi, une nouvelle ponction drastique des budgets alloués à l'action publique serait opérée à une hauteur de 15 milliards d'euros dont 7 milliards d'euros pour l'État, 3 milliards d'euros pour les collectivités territoriales, 5 milliards d'euros pour la Sécurité sociale. Fixer l'Objectif National de Dépenses d'Assurances Maladie (ONDAM) à 2,3 % va nécessiter des coupes budgétaires drastiques pour le respecter alors que la croissance naturelle des dépenses de santé est de 4,5 % par an.

Côté recettes, la diminution des impôts pour les plus riches atteindrait une ampleur inédite, à l'image des allègements d'impôts au titre de l'impôt sur la fortune et de la fiscalité de l'épargne.

Le patronat obtiendrait une baisse conséquente de l'impôt sur les sociétés et la transformation du crédit d'impôt pour l'emploi et la compétitivité (CICE) au moyen d'une nouvelle baisse des cotisations sociales patronales au détriment du financement de la Sécurité sociale.

De fait, dans un contexte qui reste caractérisé par la hausse du chômage, une pauvreté massive, l'explosion des inégalités, c'est bel et bien la réponse aux besoins économiques et sociaux qui sera encore sacrifiée sur l'autel de la diminution des crédits et de la poursuite des plans pluriannuels de suppression d'emploi.

Le pouvoir d'achat des personnels sera de nouveau sensiblement amputé du fait notamment de la poursuite du gel des rémunérations, de l'augmentation de 1,7 point (20 % d'augmentation) du taux de la contribution sociale généralisée non compensée dans la fonction publique par une revalorisation de la valeur du point d'indice, du rétablissement du jour de carence, le développement de la rémunération au mérite au titre du RIFSEEP dont la CGT demande l'abrogation.

● ● ● ●

L'orientation libérale des pouvoirs publics est non seulement confirmée, mais revendiquée : toujours moins de prélèvements socialisés, de dépenses publiques, de politiques et de services publics !

Les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale 2018 s'inscrivent dans une vaste attaque contre toute l'action publique qui plus est inscrite dans la durée !

Outre les dizaines de milliers de suppressions d'emplois (la Sécurité sociale, par exemple, a perdu 22000 postes en 10 ans !) et une baisse de la dépense publique d'au moins 60 milliards d'euros sur la durée du quinquennat annoncée par Emmanuel Macron, les ministres travaillent d'ores et déjà à de nouveaux transferts de politiques publiques entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé et même des abandons de missions !

Pour la CGT, les richesses produites par le monde du travail doivent être utilisées autrement.

De l'argent, il y en a pour :

- Développer les politiques publiques et les services publics au service de l'intérêt général ;
- La création des emplois nécessaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions ;
- L'augmentation des traitements, des salaires, des pensions, des retraites ;

- La reconnaissance du travail effectué dans la valorisation et les déroulements de carrière et l'abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite ;
- Un financement de la protection sociale basée sur la cotisation et l'amélioration de nos systèmes de protection sociale ;
- Une véritable reconnaissance de la pénibilité au travail avec un droit au départ anticipé à la retraite ;
- L'octroi des moyens nécessaires à la formation professionnelle ;
- Une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'argent existe, il nous est confisqué par :

- Le coût exorbitant du CICE : - 20 milliards d'euros par an ;
- 200 milliards d'aides publiques et d'exonérations pour les entreprises ;
- 60 à 80 milliards d'évasions fiscales ;
- 75 milliards de dividendes (+32 %) en 2016 pour les actionnaires du CAC 40.

**De l'argent il y en a,
prenons le là où il est !**

**L'heure est à la mobilisation
de toutes et tous
pour imposer d'autres choix !**

LE 10 OCTOBRE²⁰¹⁷

DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET LES ORGANISMES SOCIAUX

**PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS,
MOBILISONS-NOUS POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS
L'OCTROI DES MOYENS DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES
D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL !**